

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 29/04/2025

DECISION N° 20250429_B_048

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL,

Était excusé : Roland RIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :

**Objet : Ressources Humaines : Avenant au Contrat d'apprentissage à passer avec
MFR Montbrison dans le cadre d'un BPJEPS en faveur de Monsieur Léonard LAMY**

Le Bureau,

N° 20250429_B_048

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Valide l'avenant au contrat d'apprentissage passé avec la MFR Montbrison
dans le cadre d'une formation BPJEPS Loisirs Tous Publics en faveur de
Monsieur Léonard LAMY modifiant le nombre d'heures de formation à 900
heures.
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 29 avril 2025



Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250429-20250429_B_048-AU
Reçu le 13/05/2025